



## Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée SPPA

La controverse autour du thème du désir de mourir et du suicide assisté augmente en Allemagne après deux jugements ayant suscité de nombreuses discussions. Nos voisins s'intéressent donc de manière croissante à la situation en Suisse.

En 2017, notre représentante de la SPPA a été invitée à plusieurs reprises en Allemagne, comme conférencière sur le thème «Le suicide assisté – la perspective suisse».

Ces manifestations ont suscité un vif intérêt et ont offert une plate-forme à des discussions constructives sur les différences entre les bases légales et les pratiques dans les divers pays européens.

Les déclarations sont devenues nettement plus pragmatiques, du moins lors de ces manifestations professionnelles. On assiste à une prise de conscience très sérieuse du champ de tension entre le droit à l'autonomie et l'obligation d'assistance dans le contexte des différentes situations juridiques.

Les psychiatres sont de plus en plus disposés à discuter sérieusement et publiquement de ce thème. La nécessité

de leur engagement responsable au sein de la société pour une bonne intégration, le diagnostic et le traitement des personnes âgées atteintes de troubles psychologiques afin de travailler à un climat correcteur et à des alternatives au désir de mourir est perçue plus consciemment.

Un nombre croissant de thérapeutes se remettent en question, ainsi que leur travail, en fonction des diverses limites: les limites de leurs propres possibilités, de l'admissible, du supportable, de la volonté d'une société d'endosser une responsabilité sociale, d'être disposée à la financer et, dans ce contexte, finalement les limites imposées par les frontières nationales.

Les collègues allemands connaissent exactement les chiffres de leurs «touristes de la mort». Ils savent très bien combien de personnes vivant en Allemagne viennent chaque année en Suisse pour y mourir.

La disposition à discuter de manière transnationale signifie aussi que des nouvelles idées d'une prévention transnationale du suicide verront le jour. Car une bonne prévention du suicide et une bonne médecine palliative sont deux approches importantes pour pouvoir offrir de véritables alternatives à la souffrance traitable dans le contexte du nombre croissant de suicides assistés.

L'idée d'un échange tri-national régulier avec les gérontopsychiatres allemands, autrichiens et suisses a ainsi déjà été reprise, notamment avec une première conférence téléphonique en décembre 2017.

*Jacqueline Minder, coprésidente SPPA*